



CABINET- service de la communication interministérielle

Nouméa, le 25 février 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

REVISION ANNUELLE DE LA LISTE ELECTORALE SPECIALE ET DU TABLEAU ANNEXE

La révision annuelle de la liste électorale spéciale et du tableau annexe se déroulera entre le **2 mars et le 16 avril 2015**.

Les commissions administratives spéciales sont chargées d'examiner, par commune et dans chaque bureau de vote, les demandes d'inscription sur la liste spéciale.

Ces commissions sont présidées par des magistrats de l'ordre judiciaire, désignés par le Premier Président de la Cour de Cassation.

A l'occasion de la réunion d'ouverture de la mission des magistrats, un point presse est organisé **Vendredi 27 février 2015, à 11 h 30**, à la Résidence du Haut-commissariat de la République.

Contact presse :

Service communication

☎ 26 64 22 – 77 71 93

@ : communication@nouvelle-caledonie.gouv.fr